



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 124651

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la carte des formations en Aquitaine pour 2012. À Bergerac, le futur lycée des métiers, qui remplacera le lycée de l'Alba, sera construit pour la rentrée 2014. Le programme de ce lycée a été élaboré sur une prévision de 360 élèves. Or, avec la réforme du bac pro, de l'évolution de la filière électrotechnique, le nombre d'élèves pourrait être inférieur à 200. Afin d'être cohérent avec l'investissement du conseil régional d'Aquitaine d'une part et l'adéquation de l'offre de formations et du tissu économique d'autre part, une demande d'ouverture anticipée du bac pro chaudronnerie industrielle dès la rentrée 2012 a été faite. En effet, cette solution aurait permis d'augmenter l'effectif du lycée de 45 élèves en 2014. Elle repose sur un tissu industriel local fort de 30 entreprises référencées, adaptées à cette filière, présentant des débouchés professionnels importants pour les élèves. Le 9 décembre 2011, le comité mixte paritaire académique a rejeté l'anticipation de l'ouverture de ce bac pro dès la rentrée 2012. Aussi, elle lui demande de bien vouloir intervenir auprès du rectorat pour réexaminer cette demande et l'intégrer à la carte des formations pour l'année 2012-2013.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124651

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13214

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)